



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DE ROBERT DESNOS
Mercredi 19 mars 2025

Présents :

Provisoire adjoint : Monsieur Verbeke

Les directrices : Mmes Mazzella et Salvador

Secrétariat : Novela Doghri

Enseignants (15) : Céline Gaya, Séverine Founassi, Sarah Chair, Jacques Jeannaud, Ichrak Smida, Soumaya Haichar, Molka Fessi, Sarah Zine, Salma Saidi, Helene Langlais, Hasnae Maghrebi, Abir Jouini et Valérie Tausin.

Représentants de parents d'élèves : Fatma Bennani, Asma Benzarti Nasraoui, Belkis Chebil, Rahma Mahjoub, Rana Akrimi, Amine Abdelhalek, Sinda Mestiri.

Excusés :

Mme l'inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme Véronique Dautreleau

Représentants de parents d'élèves : Khaled Sellami, Syrine Mkaouer, Sarra Mokadmi, Neila Ben Abda Ben Mrad, Zoubeir Ben Haj Amor, Senda Bahri, Ilhem Amiri, Imed Jemaiel

Enseignants : Sandrine Karadimitriou, Leila El Gharbi

Le préambule : les directrices remercient les personnes qui ont répondu à l'invitation et participent à ce deuxième conseil d'école.

Les directrices ont reçu beaucoup de questions qu'elles ne pourront pas toutes traiter à ce conseil, mais elles ont proposé une Visio aux parents délégués pour répondre à toutes celles qui ne seront pas évoquées lors de ce conseil. Elles proposent le 28 mars à 12h. Les directrices proposeront des temps d'échanges réguliers à la fin de chaque période comme elles l'avaient fait les années précédentes. Les parents élus ont validé la visio du 28/03 à 12h pour avoir des réponses à leurs différentes questions.

1. Approbation du PV du premier conseil d'école de l'année 2024-2025

Le compte rendu du premier conseil de l'année scolaire 2024-2025 a été envoyé par courriel à l'ensemble des membres qui se prononce à mains levées : Le PV a été approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des annexes du règlement intérieur et présentation de l'annexe 4 « Commission vie scolaire »

Le règlement intérieur de l'école qui a été retravaillé en 2023 avec les représentants de parents d'élèves comporte des annexes qui ont souvent été évoquées mais pas toutes présentées.

Il y a 4 annexes :

- Annexe 1 règlement de la cour
- Annexe 2 règlement de la cantine
- Annexe 3 Règlement de la Section internationale
- Annexe 4 Règlement de la commission de vie scolaire

Aujourd'hui nous vous présentons le règlement de la commission vie scolaire

Cette commission vie scolaire permet :

- Une réflexion sur l'harmonisation des réponses à apporter aux infractions à la règle
- La mise en place d'un protocole de gestion de chaque situation nécessitant une réflexion collective.

Une élue parmi les parents demande si cette commission pouvait être comparée à un conseil de discipline tel qu'on le trouve dans les collèges ou lycées. La direction a précisé que ce n'est pas le cas. En France, une telle instance n'existe pas dans les



écoles primaires mais les établissements n'ont pas la même taille. Par ailleurs il n'y a pas de service de vie scolaire dans les écoles. Monsieur le proviseur et Madame l'inspectrice ont validé cette commission qui n'a pas vocation à exclure mais à réfléchir collectivement aux réponses à apporter en fonction des situations.

Q Des incidents récurrents liés à la violence et à l'agressivité entre élèves sont signalés pendant les récréations. Certains parents s'inquiètent du manque de surveillance et d'encadrement. Quelles mesures sont prévues pour renforcer la surveillance et prévenir ces comportements ?

Tout d'abord, les incidents ou accidents que certains parents relèvent ne sont pas tous liés à l'agressivité des élèves ou à la violence. Souvent ils sont le résultat d'accidents non prévisibles.

Lorsque l'accident est produit suite à une agression, des mesures sont prises conformément au règlement de la cour et comme vous il a été précisé précédemment, une commission vie scolaire est organisée. Cette commission vie scolaire est l'instance qui nous permet d'avoir une réflexion collective sur ce type de problématique.

Elle est réunie de façon régulière et nous apportons des réponses éducatives en terme de sanctions, d'aménagements et de réparations sous forme de TIG, Lettre d'excuses, contrat de comportement ...

La direction constate par ailleurs, une diminution des accidents graves.

A propos de la surveillance, lors de la récréation, le nombre d'enseignants qui surveillent est suffisant. En raison des effectifs et des espaces, le nombre d'adultes présents pendant la récréation a été augmenté. Ils assurent une surveillance efficace et réagissent rapidement en cas d'incident.

Sur le temps méridien, elle est effectuée par les surveillants. Ils ont bénéficié d'une formation spécifique sur la gestion des conflits. Il est rappelé régulièrement de procéder à une surveillance active et de veiller à ce qu'aucun enfant ne reste sans surveillance lors de changement de lieux.

Pour réduire les risques d'accidents et de conflits les espaces de récréation ont été réaménagés, sur des propositions de groupe de travail des enseignants et des conseils de délégués.

Pour prévenir des comportements, les enseignants mettent en place les 10h de sensibilisation, comme il sera détaillé dans un point de l'ordre du jour. Des ressources et outils sont mis à disposition des élèves comme les messages clairs et le baromètre des relations.

Enfin, il est important que l'école et les parents collaborent pour sensibiliser les enfants à l'importance du respect mutuel et de la non-violence. Des réunions régulières sont organisées par les enseignants avec les parents des enfants qui ont un problème de comportement.

L'école est une grande structure, avec un nombre important d'élèves. Si le nombre d'accident a bien diminué, il n'a pas disparu.

Est-ce que le fait d'avoir la nationalité française et donc l'obligation d'être scolarisé ne permet pas de sanctionner lourdement les élèves à problèmes récurrents.

La question sur la nationalité est incompréhensible. Madame Bannani a indiqué que cette problématique n'était pas incluse dans la liste de questions qu'elle avait transmise.

Dans un établissement français, quelle que soit leur nationalité, les élèves sont soumis à l'obligation de scolarité et reçoivent la même mesure éducative face à un comportement inapproprié. La loi qui est le règlement intérieur établit pour tous, est rappelé.

3. Résultats des évaluations de MI-CP

Comme pour celles de début d'année, ces évaluations CP point d'étape permettent d'apprécier la progression des élèves, et fournit aux enseignants des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe. Ces nouveaux repères permettent de répondre de manière soutenue aux besoins des élèves.

Comme pour celles de début d'année, elles se déroulent dans les domaines suivants : lecture, écriture et numération. Elles se sont déroulées du 13 janvier au 24 janvier 2025.

En français, les situations proposées portent sur le passage de l'oral à l'écrit, la reconnaissance de lettres, la phonologie, la compréhension orale et écrite et la lecture à voix haute. En mathématiques, les situations d'évaluations portent sur les nombres, le calcul en ligne lié à des situations d'addition et de soustraction et la résolution de problèmes.

Français : Résultats de l'école

Français	Comprendre des phrases à l'oral lues par l'enseignant-e	Manipuler des phonèmes de début et de fin	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Comprendre des phrases lues seul-e (lecture silencieuse)	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte	écrire des syllabes (dictées)	écrire des mots (dictés)
Pourcentage d'élèves à besoin	2,9%	0,7%	1,5%	6,6%	2,9%	4,4%	5,8%	5,1%
Pourcentage d'élèves fragiles	16,8%	9,5%	8,8%	19,0%	13,1%	6,6%	6,6%	5,1%
Pourcentage d'élèves dans les attendus	80,3%	89,8%	89,8%	74,5%	83,9%	89,1%	87,6%	89,8%
Moyenne de l'école par compétence	84,8%	84,8%	96,0%	73,1%	73,8%	80,5%	84,8%	85,9%
nombre d'élèves évalués par compétences	137	137	137	137	137	137	137	137

Résultats de la zone :

Français	Comprendre des phrases à l'oral lues par l'enseignant-e	Manipuler des phonèmes de début et de fin	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Comprendre des phrases lues seul-e (lecture silencieuse)	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte	écrire des syllabes (dictées)	écrire des mots (dictés)
Pourcentage d'élèves à besoin	4,6%	3,5%	3,8%	6,3%	4,9%	6,5%	6,6%	8,3%
Pourcentage d'élèves fragiles	21,9%	8,5%	7,4%	24,7%	13,5%	10,2%	9,3%	9,1%
Pourcentage d'élèves dans les attendus	73,5%	88,0%	88,8%	69,0%	81,6%	83,3%	84,1%	82,6%
nombre d'élèves évalués par compétences	1002	995	1004	995	1010	1009	1004	1005

A retenir en français :

Le pourcentage d'élèves dans les attendus est plus élevé que celui de la zone.

Évolution des résultats pour les compétences communes à septembre 2024 :

- Connaître le nom des lettres : 96 contre 77,5%
- Manipuler les phonèmes : 84,8 contre 71,2%

Malgré une évolution positive par rapport aux scores de début d'année, 18% des élèves ont des difficultés sur les compétences relatives à la compréhension.

3 leviers pour améliorer cette compréhension :

-La mise en place d'un parcours de lecteur : Depuis la PS, l'enseignant effectue une lecture quotidienne offerte, procède à un enseignement quotidien et structuré de la compréhension de textes. Cela engage les élèves dans l'écoute et le plaisir de lire.

Cette lecture offerte est faite par des élèves de CP au GS dans le cadre de la liaison GS/CP,

-Un entraînement à une lecture fluide, qui doit être acquise au CP, qui est la condition indispensable à la bonne compréhension d'un texte. Il est donc nécessaire qu'à la maison cet entraînement se poursuive.

-Une réflexion d'équipe sur l'enseignement du vocabulaire dès l'école maternelle. C'est ce qui est fait avec le formation établissement consacré à l'enseignement du lexique. L'année dernière le cycle 1 en a bénéficié. Cette année c'est le cycle 2. L'année prochaine le cycle 3. Cela nous permet de d'établir une harmonisation entre les cycles

Mathématiques : Résultats école :

Mathématiques	écrire des nombres (sous la dictée)	comparer des nombres	placer un nombre sur une ligne graduée	résoudre des problèmes	additionner (calculer en ligne)	soustraire (calculer en ligne)
Pourcentage d'élèves à besoin	0,7%	2,9%	4,4%	4,4%	3,6%	5,9%
Pourcentage d'élèves fragiles	22,1%	7,3%	5,9%	27,9%	12,4%	3,7%
Pourcentage d'élèves dans les attendus	77,2%	89,8%	89,7%	67,6%	83,9%	90,4%
Moyenne de l'école par compétence	92,4%	77,6%	87,7%	78,0%	90,7%	86,7%
Nombre d'élèves évalués par compétences	136	137	136	136	137	136

Résultats zone :

Mathématiques	écrire des nombres (sous la dictée)	comparer des nombres	placer un nombre sur une ligne graduée	résoudre des problèmes	additionner (calculer en ligne)	soustraire (calculer en ligne)
Pourcentage d'élèves à besoin	2,6%	4,0%	8,8%	6,9%	9,8%	14,6%
Pourcentage d'élèves fragiles	16,4%	8,1%	7,8%	30,5%	13,7%	10,5%
Pourcentage d'élèves dans les attendus	81,0%	87,9%	83,4%	62,6%	76,5%	74,9%
Nombre d'élèves évalués par compétences	992	999	1002	986	995	996

A retenir,

Le pourcentage d'élèves dans les attendus est au-dessus de la zone sauf pour la compétence « écrire des nombres sous la dictée »

Par rapport à septembre pour les compétences communes :

Augmentation des scores en :

- Comparer des nombres (77,6 contre 69,1%)
- Résolution de problèmes (78 contre 67,2%)
- Placer un nombre sur une ligne graduée (87,7 contre 80,1 %)
- Une légère baisse en dictée de nombres (92,4 contre 95,4%)

32,3% des élèves sont en difficulté dans la résolution de problèmes.

16% des élèves sont en difficulté lorsqu'il s'agit d'additionner en ligne et 9,6% lorsqu'il s'agit de soustraire.

22,8% des élèves sont en difficulté lorsqu'il s'agit d'écrire des nombres sous la dictée.

3 leviers pour améliorer la résolution de problème :

- Conduire un enseignement explicite de la résolution de problèmes à partir de situations proches de la vie de l'élève.
- Proposer des problèmes de différents types pour engager les élèves dans l'identification du type de problèmes
- Proposer des schématisations de plus en plus abstraites tout en acceptant, pour les plus jeunes, des schématisations « concrètes », figuratives.

2 leviers pour le « Calculer en ligne » :

- Développer des automatismes et des procédures expertes par la pratique quotidienne du calcul réfléchi.
- Renforcer la compréhension, la mémorisation et l'automatisation de faits numériques et de procédures, par la mise à disposition d'aides à la visualisation (tuxblocs)



C'est pour cela que les CP vont participer à la course aux nombres et à l'atelier « balade géométrique » proposé par Mme Tauzin.

Un parent élu formule une demande : il souhaite obtenir une courbe comparative des résultats de R. Desnos par rapport aux années précédentes et à la zone. Son objectif est de mieux appréhender le niveau moyen afin de pouvoir effectuer une comparaison avec l'école. La direction fournira cette courbe prochainement, cependant et selon les directrices les résultats ne refléteront pas le niveau réel des enfants par compétence. Certaines sont difficiles à comparer.

4. Bilan du déploiement du programme pHARe sur l'ERT et sur l'école R-Desnos

Le programme pHARe qui est un programme de lutte contre le harcèlement à l'école et qui comporte un volet important sur la prévention a déjà été présenté. Lors de ce conseil sera présenté le travail mené en terme de prévention, qui est essentiel. La prévention c'est un travail mené au quotidien dans les classes, dans les temps hors la classe en terme de surveillance, en terme d'accompagnement.

- 10h de prévention menées par les enseignants sous des formes différentes :
- Des projets : danse en cycle 1, CE1CE2 et CM2 RD par exemple
- Travail mené autour du baromètre des relations

Mesurer	Enquête 2021/Enquête CM2 2025/ Enquête à venir
Prévenir	En classe 10h de sensibilisation en classe + travail mené par les directrices/formatrice/projets (danse CE1,CE2) Prévention des conflits en lien avec le programme pHARe -Intervention des directrices dans les classes de CP au CM2 au sujet des jeux dangereux. La violence à l'école et le respect des règles sont abordés : Ateliers philosophique et prévention au harcèlement. -Projet avec une association tunisienne de prévention pour la santé mentale. Planification d'intervention dans toutes les classes sur une année : CM1/CM2 en cette fin d'année Cycle 2 en période 2 2025 2026 Cycle 1 en période 3 2025 2026 A cela s'ajoutera une sensibilisation des enseignants et des parents -Baromètre des relations https://drive.google.com/file/d/1JZEv8k6_IosfaYPca1au1-YCACBoPo0W/view?usp=drive_link
Former	Cellule ressource PMF Desnos/Brassens/Ambassadeurs élèves PMF -Desnos
Intervenir	Deux boîtes à lettres pHARe installées aux entrées des écoles – https://drive.google.com/file/d/15s1avf8Z4rcKoNT7kL5iEMONyCIhW3oh/view?usp=drive_link Bilan des interventions 1 situation réelle traitée par la cellule ressource/3 autres signalées ne relevant pas du harcèlement
Associer	Sensibilisation des parents lors de café des parents /information envoyée par courriel Adresse stopauharcèlementDesnos@ert.tn
Mobiliser	Les instances : conseil de délégués/CESCE



Suivre	Enquête, nombre de signalements, <input type="checkbox"/> espace ORION RGD en construction
plateforme dédiée aux ressources	Plateforme ORION (RGPD) lieu de stockage des situations et ressources

Intervention de Madame Tauzin : Présentation et explication du baromètre des relations qui permet aux élèves d'identifier les relations qu'ils ont avec les autres et de savoir comment réagir. C'est un outil coloré en 3 parties :

Partie verte : le désaccord : on indique aux enfants comment procéder.

Partie orange : le conflit

Partie harcèlement : elle est complètement à part et le sens de lecture change car si la situation d'harcèlement est bien identifiée, la seule marche à suivre c'est de s'en remettre à l'adulte car comme les situations sont répétées dans le temps, l'enfant ne peut pas se défendre. Le rapport de force est trop déséquilibré.

Son expérimentation débutera prochainement dans certaines classes de CM1 et l'idée à terme, c'est que ce baromètre devienne un outil dans les classes et dans les bureaux de vie scolaire pour aider à y voir plus clair, à mieux savoir où on se situe et contribuer à la sensibilisation générale sur la prévention du harcèlement.

4. Bilan des projets collectifs et activités des classes du deuxième trimestre

Rappel des axes projet d'école qui sont au nombre de 4 :

Climat scolaire

Parcours Langues

École inclusive, prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers

Évaluation

Les directrices ne vont pas décliner l'ensemble des projets menés qui sont très nombreux mais en rappeler quelques-uns qui illustrent chacun un domaine.

- **Concernant l'axe Climat scolaire qui englobe le parcours citoyen/parcours santé/EDD R**

Égalité filles /garçons : Projet développé par Mme Tauzin et mené dans les classes par les documentalistes avec les classes de cycle 1 au premier trimestre et de CE1 au deuxième trimestre.

Travail sur les espaces : implantation des boîtes à livres

Coéducation : •Sensibiliser, mobiliser les différents acteurs de la communauté éducative

Poursuite de l'organisation de café des parents qui malheureusement ne touche qu'un nombre limité de personnes pour une grande qualité des intervenants. Les horaires sont questionnés.

EDD (Education au Développement Durable)

-Dans le cadre du projet « jardin au naturel » les classes de la maternelle au CM2 travaillent sur la biodiversité et le recyclage des déchets. Ce projet est piloté par Mme Glenza, référente EDD, en partenariat avec l'INAT.

-Projet : « Qu'est-ce que ça peut faire ? » : Sensibilisation à l'écologie pour et par les enfants. Des capsules vidéos de sensibilisation écologique seront produites par les élèves de plusieurs classes des cycles 2 et 3 avec la participation des élèves de l'école tunisienne du quartier (École du 2 mars) Les thématiques choisies sont : Le stress hydrique et la gestion de l'eau ainsi que la gestion des déchets alimentaires : le composteur. Pour aider les élèves à réaliser les capsules, nous collaborons avec une boîte de production parisienne, François Demerliac et l'ANGED pour la gestion des déchets ainsi que de M. Meddeb pour la gestion de l'eau. Ils sont partenaires de ce projet. Des sorties en lien avec ces thématiques ont été organisées (visite d'un barrage par les CM1.).



Projet des aires éducatives pour trois classes de CM1 ce projet consiste à aménager un espace naturel géré de manière participative par les élèves, avec le soutien de leurs enseignants et d'une structure locale spécialisée dans l'éducation à l'environnement. Les élèves, réunis en "conseil", prendront des décisions concernant la gestion de cet espace, favorisant ainsi leur apprentissage de l'éco-citoyenneté et leur engagement pour la planète. Dans ce cadre, les élèves ont identifié des zones potentielles au sein du parc du Belvédère, où ils envisagent d'étudier la faune et la flore locales, en collaboration avec leurs enseignants et des associations partenaires, comme les Amis du Belvédère.

Axe parcours éducatifs, santé/sport

Projets sport :

-Cross d'école « École court » :

Pour les classes de GS, CP et CE1, le mercredi 16 avril, pour les CE2, CM1, le jeudi 17 avril et pour les CM2 le vendredi 18 avril.

Les élèves de l'école du quartier « École du 2 mars » sont conviés et participent à l'événement. Une partie des dons des parents servira comme à financer un de leur besoin.

A venir :

- Tournoi de Basket des CM1

- Rugby pour les classes de CE2 et « ultimate» pour celles de CE1.

- Projets athlétisme pour le cycle 1 : 10 séances prévues pour toutes les classes de maternelle.

-Projet Tennis pour les CP : huit séances seront organisées pour chaque classe de CP. En complément du projet sportif, une sensibilisation sur les déchets présents autour du terrain ainsi qu'une promotion de l'égalité entre filles et garçons dans ce sport seront mises en place. Aucun tournoi n'est prévu, mais une sortie au Tennis Club Alain Savary est planifiée pour assister à un match de tennis.

Question parent : Le programme d'activités sportives semble inégal selon les classes. Certaines classes n'ont plus d'activités sportives depuis la fin du cycle de gymnastique, sans communication claire aux parents dès le début.

Comment est organisé le planning des activités sportives ? Est-il possible d'assurer une répartition équitable et une communication régulière aux parents sur les activités prévues ?

Tous les niveaux ont un cycle sportif. Par ailleurs toutes les classes appliquent les programmes et font le temps d'EPS exigé et le temps APQ (activités physiques quotidiennes) demandé par semaine soit en fractionnant quotidiennement soit en ayant un temps hebdomadaire dans un des espaces qui leur est consacré : Salle polyvalente, terrains, gymnase.

Les parents ont fait part de leur satisfaction concernant les divers projets sportifs. Toutefois, ils souhaitent une meilleure communication de la part des enseignants concernant les horaires et les jours des activités sportives de leurs enfants.

Projets santé :

- Différentes actions de sensibilisation sont menées par l'infirmière sur « mon corps m'appartient » pour les cycles 1 et 2, et sur l'hygiène de vie et l'alimentation pour les classes de cycle 3.

Action « apprendre à porter secours » au CE1, menée par Mme Abidi et en mai gestes qui sauvent en CM2.

Madame Bennani propose une intervention des bénévoles du croissant rouge tunisien pour apprendre à porter secours. La direction demande les contacts afin d'organiser cette intervention à l'école.

• **Axe parcours éducatifs : Le parcours artistique et culturel**

-Projet danse : Il concerne tout le cycle 1, les classes de CE1/CE2/CM2 RD sur le thème du harcèlement et de l'égalité filles/garçons

-Projets artistiques :

Grande lessive : la thématique cette année est « pareil, pas pareil ». 10 avril 2025



- **Deuxième axe du projet d'école : Les parcours langues**

Objectif : Développer les parcours plurilingues

☐ **Projets plurilingues :**

Projets plurilingues : participation des CM2 SI dans le cadre du printemps des poètes à l'écriture de poésies plurilingues qui rejoindront la Boîte à poèmes plurilingues qui sera présentée le 19 mars à l'IFT- Chorales plurilingues au cycle 1 et 8 classes de CM2 avec un spectacle le 30 mai à Ben Arous.

☐ **Des actions pour mettre en valeur les langues vivantes :**

-semaine de la lecture (français, arabe, anglais) sur le thème « Les patrimoines »

CE1 visite du musée à la cité de la culture

Question parent Dans la même optique d'amélioration du niveau de la langue arabe, il serait intéressant de proposer « Le petit lecteur en arabe » sous forme de concours en classe ou interclasses. La réponse à cette question, sera faite lors de la visio du 28/03.

☐ **Des actions pour valoriser la langue française :**

-Concours des mots en photos (illustration de proverbes) vernissage à l'IFT (5 classes participantes)

-Dis-moi dix mots (CP et CM1)

-Printemps des poètes : Le Printemps des poètes se déroulera du 14 au 31 mars. Cette manifestation nationale et internationale a pour vocation de sensibiliser à la poésie sous toutes ses formes.

Cette année, le thème est "La poésie volcanique » et les élèves de toutes les classes y participeront.

-Projet lecture

Semaine de la lecture en CP et CE1

Concours petites lectures grandes voix et petits champions de la lecture pour les classes du CE2 au CM2

Deux concours de lecture cette année **Le CPL (Concours des Petits Champions de Lecture)** 5 classes participantes et un élève de CM1 gagnant qui participera à la finale secteur qui se déroulera le 1er avril 2025 entre les champions de l'ensemble du Maghreb avant peut être de concourir pour la finale monde.

C'est une action qui permet de travailler la lecture à haute voix et de mesurer les progrès des élèves. Cette année cette action est devenue une action de zone.

Petites lectures grandes voix : finale école le 25, 27 mars pour les CM2 et le 28 pour les CM1 -Finale IFT en mai

Un point sur le parcours français renforcé : Mme Langlais a brièvement exposé le parcours français renforcé. Elle encadre une vingtaine d'enfants, allant du CP au CM1. Ces élèves se répartissent en deux groupes : 10 d'entre eux sont en première année, tandis que les 10 autres sont en deuxième année du programme. Les efforts déployés par chaque enfant sont considérables, surtout pour ceux qui n'ont pas encore acquis la maîtrise de la langue française. Malheureusement, les 2 à 3 heures de cours hebdomadaires ne suffisent pas, en particulier pour les enfants qui rejoignent le système éducatif français en CE2/CM1 et CM2.

-A venir au troisième trimestre : Le mai des langues

-La journée du patrimoine : le jeudi 19 juin

Q parents Certains parents se plaignent du niveau de la langue arabe dans les classes de CP ; pour mieux aider les enfants à améliorer la lecture il serait intéressant de proposer des mots et des paragraphes avec les demi-voyelles (achakel) : ce point sera abordé lors de la visio du 28/03.

- **Axe : École inclusive**

La commission école inclusive en présence de certains parents élus, de quelques AESH et des enseignants coordonnateurs et référents a eu lieu le 6/02/25. A cet occasion l'outil qualincus a été présenté. C'est un outil qui permet d'analyser l'action de l'école en dégagant les points forts et les points d'améliorations pour mettre en place des nouvelles actions.



-Organisation d'un café des parents lors de la Journée de sensibilisation le 19 février sur le « numérique au service de l'inclusion »

-Poursuite de l'action de l'enseignant référent école inclusive Mme Haichar remerciée pour son travail d'accompagnement des collègues (enseignants, ASEM, AESH) dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers avec la mise en place de temps d'échange réguliers.

Intervention de Soumaya Haichar présentant sa mission :

- Sensibilisation de l'ensemble de la communauté éducative, incluant les parents, le personnel et les enseignants, à travers des initiatives telles que des cafés des parents et des journées de sensibilisation

- Présentation des divers plans, programmes et projets relatifs à l'école inclusive, tout en apportant un soutien à la mise en œuvre des procédures institutionnelles lors des groupes de travail et des concertations.

- Accompagnement des enseignants, à raison d'une fois par semaine, pour identifier les besoins éducatifs spécifiques des enfants et proposer des adaptations et aménagements optimaux. Accueil des AESH et soutien dans leur formation pour l'obtention du magistère, ainsi que pour les ASEM afin de les accompagner dans leur rôle.

- **Les projets importants des mois à venir : Projets à venir en mars-avril**

Projets mathématiques : 10 au 19 mars semaine des maths

-CAN du CP au CM2maths

-Balades géométriques proposées au CP, CM1, CM2 et cycle 1

-Club maths Pour les CE2 CM1 et CM2 (temps méridien)

Mme Tausin, Mme Zine et en CM2, Mme Toumi et Ayed accompagnée de parents volontaires

Mme Tausin, EMFE est remerciée pour ces propositions et son engagement pour l'école et les élèves.

□ **Projets classes découvertes**

-Classe verte à Ain Draham pour les CM2 RD 3 jours en janvier

-Classe découverte à Djerba : Pour 2 classes de CE1. Découverte du patrimoine culturel.

“**Des portes ouvertes**” sont également prévues le samedi 22 mars. De 10h à 12h. Les représentants de parents sont invités.

Les deux associations de parents d'élèves sont remerciées pour leur habituelle implication dans les projets de l'école et leur engagement aux côtés de l'équipe.

5. Présentation du Calendrier scolaire 2025-2026

Rappel de la procédure : Après consultation des différents partenaires, Madame Doutreleau, inspectrice de la zone, fait une proposition aux établissements puis le calendrier est présenté dans les instances pour approbation.

Éléments à retenir :

Pré rentrée septembre 2025 : 1et 2 septembre

Rentrée des élèves le 03/09/25

Sortie : Mardi 30 juin

Rythme et Période de vacances :

Alternance de 5 périodes à peu près équilibrée 7- 6-6-7-8 (semaines) avec pour la dernière période un pont du 23 au 27 mai (comme cette année du 6 au 9 juin)

Total = 910 h soit 175 jours travaillés.

Ce calendrier fera l'objet d'un vote en mars au CE de l'ERT.

6. Point sur les inscriptions et les projets pour la structure



Les inscriptions ont commencé le 20 janvier -68 inscriptions finalisées au 17 février- Campagne de communication est active

-réseaux sociaux : Publications quotidiennes pour présenter les activités de l'école avec des focus cette année sur la maternelle par la publication de capsules vidéos réalisées bénévolement par un jeune homme qui fait des études de cinéma.

-Site de l'école

-Affichage urbain prévu

Par ailleurs des démarches ont été faites auprès des garderies et des jardins d'enfants par les directrices.

Projections actuelles pour la rentrée 2025

TPS PS	MS	MS GS	3 GS	4 CP	6 CE1	6 CE2	7 CM1	8 CM2	37 classes
--------	----	-------	------	------	-------	-------	-------	-------	------------

7. Questions diverses :

RQ parent *Des parents voudraient s'assurer si un contrôle sanitaire régulier de l'eau et de l'hygiène des douches et des vestiaires ainsi qu'une maintenance hebdomadaire sont faits et fournis à l'école pour garantir la sécurité des enfants et éviter tout risque d'infections ou de désagréments.*

A la piscine, l'eau est contrôlée par le service d'hygiène, il y a un tableau où sont affichés les taux demandés des produits, la température. Les personnels de service font leur travail tous les jours le matin et après chaque passage d'un groupe dans l'eau., les parents ont le droit de s'inquiéter mais une piscine ouverte aux public et aux clubs est très vigilante sur ces questions et sur le respect de la réglementation.

Les fontaines à eau ne fonctionnent pas toujours, et l'eau n'est pas toujours disponible pour les enfants. Que prévoit l'école pour résoudre ce problème récurrent ?

Sur 9 osmoseurs analysés sur le site de RD, un seul a un résultat satisfaisant. Tous les osmoseurs ont été nettoyés avant les analyses.

L'eau du robinet a un résultat satisfaisant (eau non osmosée).

Il faudra changer probablement de prestataire.

Envisager pour l'année prochaine et les suivantes un horaire aménagé pour le Ramadan afin de tenir compte des contraintes des parents et des enseignants

Le proviseur a annoncé que lorsque les horaires de l'école ne permettront pas, aux familles et au personnel, de quitter l'école pour faire le repas de rupture du jeûne sereinement, la question sera examinée.

Question du Parking :

Certains parents réclament son état où ils trouvent souvent des morceaux de verre par terre et demandent son nettoyage quotidien, aussi des indications "entrée/ sortie" pour éviter les blocages.

Les directrices se sont rendues chez l'administratrice de l'arrondissement d'El Omrane pour discuter de plusieurs sujets, notamment la propreté autour de l'école et du parking. Elle nous a confirmé qu'un nettoyage quotidien était effectué mais constate que les gens ne sont pas des eco-citoyen. Elle a visionné une vidéo montrant les efforts de nettoyage réalisés sur la piste partant de la télévision. Cependant, le lendemain, cette piste était à nouveau envahie par des gravats et des détrit. Elle a manifesté son découragement face à un tel comportement. Nous avons évoqué avec la direction le problème récurrent de déchets et d'insalubrité. Il a été pris la décision de faire appel à un prestataire qui s'occupera à la fois de Desnos et de PMF pour un entretien régulier des abords de l'école.

Elles ont également abordé un point de sécurité en sollicitant la présence d'agents de police aux heures critiques, afin d'assurer une surveillance accrue ainsi que la possibilité d'installer un dispositif de ralentissement et un passage piéton sécurisé devant l'entrée de l'école



Renforcement de la sécurité et de la surveillance des enfants pendant les récréations et à la cantine (contrôle par l'installation des caméras de surveillance dans la cantine)

La CNIL (La commission nationale de l'informatique et des libertés créée par la loi du 6/01/1978) réglemente l'installation de caméras de surveillance dans les établissements scolaires

Aussi, l'installation de caméras de surveillance dans les écoles doit être réalisée avec prudence, en respectant la vie privée et en suivant les réglementations en vigueur.

Les caméras doivent avoir une finalité précise, à savoir renforcer la sécurité. Leur emplacement et leur utilisation doivent être soigneusement respectés. Elles ne peuvent en aucun cas servir à contrôler les élèves ou les enseignants. Les caméras peuvent filmer les entrées et sorties des établissements pour contrôler les flux de personnes et prévenir les intrusions. Il est interdit d'enregistrer les salles de classe, les cours de récréation, les préaux, les réfectoires, les toilettes ou les cantines pendant les heures d'ouverture.

Les établissements doivent tenir un registre des traitements de données personnelles, comprenant l'emplacement des caméras et la durée de conservation des enregistrements.

Des mesures de sécurité doivent être prises pour protéger les enregistrements contre les accès non autorisés.

L'accès aux enregistrements doit être limité aux personnes habilitées, comme le personnel de sécurité et/ou la direction.

En résumé, la CNIL exige que l'installation de caméras dans les établissements scolaires soit justifiée, respecte la vie privée, et suive des procédures strictes pour la protection des données personnelles.

Les parents voudraient avoir des informations sur l'assurance scolaire établissement. Avec quel assureur le contrat est-il établi ? que couvre-t-elle au juste ? et à quelle hauteur ?

L'ERT contracte des contrats avec 2 compagnies d'assurance.

La COMAR pour le personnel

La MASU pour les élèves et elle propose :

- 1- une couverture individuelle accident à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement pour les élèves uniquement, C'est l'assurance que nous contactons pour les accidents qui se passent à l'école
- 2- ne couvre pas les accompagnateurs,
- 3- doit être prévenue 48 heures avant le voyage,
- 4- le taux de remboursement ne paraît pas satisfaisant.

Pour les voyages uniquement, l'ERT contracte une extension temporaire auprès de la GAT qui propose une couverture individuelle accident. Elle peut aussi demander une extension auprès de la COMAR.

La séance est levée à 15h

Les présidentes, Mmes Mazzella et Salvador